

Cet avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande et il est possible que des modifications doivent y être apportées afin de satisfaire aux exigences de celle-ci. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale d'Irlande et les réglementations de celle-ci, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.

Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte exige une interprétation différente, tous les termes définis utilisés dans le présent avis auront la même signification que dans le prospectus de la Société, daté du 4 janvier 2019 (le « Prospectus »).

Date : 28 janvier 2019

Cher Actionnaire,

SSGA SPDR ETFs Europe I plc (la « Société »)

1. CLÔTURES DE COMPARTIMENTS

SPDR Bloomberg Barclays 5-7 Year U.S. Treasury Bond UCITS ETF

SPDR Bloomberg Barclays 5-7 Year Euro Government Bond UCITS ETF

SPDR Bloomberg Barclays 3-7 Year Euro Corporate Bond UCITS ETF (les « Compartiments »)

Nous informons aux termes des présentes que le 7 décembre 2018, le Conseil d'administration de la Société a résolu de clôturer les Compartiments et par conséquent de radier toutes leurs catégories d'actions de la cote, en vertu du tableau ci-après en date du 28 février 2019 ou toute date telle que pouvant être déterminée par le Conseil et vous ayant été notifiée au préalable (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

Le Conseil a pris cette décision conformément aux statuts de la Société, car la Valeur liquidative de chaque Compartiment est actuellement inférieure au montant minimum spécifié dans le Prospectus (section « Rachats obligatoires d'actions » point (d)) : le Conseil ne pense pas que ce seuil augmentera sensiblement dans un futur proche et l'exploitation des Compartiments n'est donc pas économiquement viable. Le Conseil est d'avis que les résiliations proposées sont du meilleur intérêt des Actionnaires des Compartiments.

Si vous avez vendu ou transféré la totalité de vos actions dans les Compartiments, veuillez transmettre immédiatement le présent document au courtier, à la banque ou à tout autre mandataire par l'intermédiaire duquel la vente ou le transfert a été effectué(e), afin qu'il soit communiqué le plus rapidement possible à l'acheteur ou au cessionnaire.

Sur le marché primaire, les Actionnaires sont habilités à racheter leurs participations dans les Compartiments à la Valeur liquidative applicable un quelconque Jour ouvrable correspondant jusqu'à la Date d'entrée en vigueur (ladite date étant toutefois exclue) conformément aux dispositions du Prospectus et sous réserve du respect des heures limites de négociation habituelles. Les investisseurs sur le marché secondaire peuvent vendre leurs Actions sur toutes les Bourses de valeurs correspondantes au prix de marché jusqu'au dernier jour de négociation (inclus). Aucune commission de sortie/rachat n'est appliquée sur la vente de vos Actions sur le marché secondaire ; les intermédiaires du marché peuvent néanmoins appliquer d'éventuels frais et commissions de courtage. Le dernier jour de négociation est le 27 février 2019.

Prochaines étapes

Si vous ne rachetez pas vos Actions avant la Date d'entrée en vigueur, vos Actions seront rachetées à la Valeur liquidative par Action applicable (en tenant compte des prix de réalisation effectifs et des frais de réalisation) à la Date d'entrée en vigueur, hors commission de rachat quelconque. Les Compartiments détiendront un montant croissant de liquidités et instruments liquides en amont de la Date d'entrée en vigueur. Une fois la liquidation lancée, les Compartiments ne seront plus en mesure de satisfaire à leurs objectifs d'investissement tels que détaillés dans le supplément du Compartiment correspondant et l'écart de suivi anticipé augmentera.

La tenue d'une assemblée des Actionnaires ou d'un quelconque vote en lien avec ces questions n'est pas nécessaire, et de ce fait aucune action de votre part n'est requise.

Il convient de noter que ces résiliations s'appliquent aux Compartiments cités uniquement et n'affectent pas les participations détenues dans tous autres compartiments de la Société.

Nous vous informons en vertu des présentes que le 7 décembre 2018, le Conseil d'administration de la Société a résolu de clôturer les Compartiments et par conséquent de radier toutes leurs catégories d'actions de la cote, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Les investisseurs des Compartiments sont priés de consulter leurs conseillers fiscaux eu égard à l'incidence, le cas échéant, de la résiliation sur leur situation personnelle. Pour toute question, prenez contact avec l'équipe Ventes et Assistance des ETF SPDR, à l'adresse suivante sprseurope@ssga.com ou par téléphone au +44 (0)20 3395 6888. Vous pouvez également contacter votre représentant ETF SPDR local.

Catégorie d'actions	ISIN
SPDR Bloomberg Barclays 5-7 Year U.S. Treasury Bond UCITS ETF (Dist)	IE00BYSZ5S74
SPDR Bloomberg Barclays 5-7 Year Euro Government Bond UCITS ETF (Dist)	IE00BYSZ5Y35
SPDR Bloomberg Barclays 3-7 Year Euro Corporate Bond UCITS ETF(Dist)	IE00BYSZ5W11

2. MODIFICATIONS PROPOSÉES À L'INDICE DE RÉFÉRENCE

SPDR Bloomberg Barclays 3-10 Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF

SPDR Bloomberg Barclays 3-5 Year U.S. Treasury Bond UCITS ETF

La Société a l'intention de diffuser sous peu des avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire (« AGE ») afin de permettre aux Actionnaires des Compartiments de SPDR Bloomberg Barclays 3-10 Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF et SPDR Bloomberg Barclays 3-5 Year US Treasury Bond UCITS ETF d'examiner les modifications suivantes proposées pour les indices.

Nom de l'ETF	Indice de référence existant	Nouveau nom proposé pour l'ETF	Nouvel indice de référence proposé
SPDR Bloomberg Barclays 3-5 Year U.S. Treasury Bond UCITS ETF	Bloomberg Barclays U.S. 3-5 Year Treasury Bond Index	SPDR Bloomberg Barclays 3-7 Year U.S. Treasury Bond UCITS ETF	Bloomberg Barclays U.S. 3-7 Year Treasury Bond Index
SPDR Bloomberg Barclays 3-10 Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF	Bloomberg Barclays U.S. 3-10 Year Corporate Bond Index	SPDR Bloomberg Barclays 1-10 Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF	Bloomberg Barclays U.S. Intermediate Corporate Bond Index

Ces changements sont proposés pour assurer une exposition plus large et plus diversifiée aux marchés respectifs.

Nouveau nom proposé pour l'ETF	Politique d'investissement actuelle	Nouvelle politique d'investissement proposée
SPDR Bloomberg Barclays 3-7 Year U.S. Treasury Bond UCITS ETF	L'Indice mesure la performance du marché des obligations d'État américaines et inclut des obligations publiques du Trésor américain assorties d'échéances entre trois et cinq ans (non compris) . Certaines émissions	L'Indice mesure la performance du marché des obligations d'État américaines et inclut des obligations publiques du Trésor américain assorties d'échéances entre trois et sept ans (non compris) . Certaines émissions

	spéciales, telles que les obligations des pouvoirs locaux et nationaux (SLG), les TIPS (titres garantis contre l'inflation du Trésor américain) et les STRIPS (obligations d'État démembrées pour créer un produit structuré zéro coupon) sont exclues. Les titres doivent être à taux fixe et notés <i>investment grade</i> comme le stipule la méthodologie de l'Indice.	spéciales, telles que les obligations des pouvoirs locaux et nationaux (SLG), les TIPS (titres garantis contre l'inflation du Trésor américain) et les STRIPS (obligations d'État démembrées pour créer un produit structuré zéro coupon) sont exclues. Les titres doivent être à taux fixe et notés <i>investment grade</i> comme le stipule la méthodologie de l'Indice.
SPDR Bloomberg Barclays 1-10 Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF	L'Indice mesure la performance du marché des obligations d'entreprises américaines de qualité <i>investment grade</i> et d'échéance moyenne. Seules les obligations assorties d'une échéance entre trois et dix ans sont incluses. Les titres doivent être à taux fixe, libellés en dollar américain, imposables et notés <i>investment grade</i> comme le stipule la méthodologie de l'Indice. L'insertion dépend de la devise d'émission, et non de la domiciliation de l'émetteur.	L'Indice mesure la performance du marché des obligations d'entreprises américaines de qualité <i>investment grade</i> et d'échéance moyenne. Seules les obligations assorties d'une échéance entre un et dix ans sont incluses. Les titres doivent être à taux fixe, libellés en dollar américain, imposables et notés <i>investment grade</i> comme le stipule la méthodologie de l'Indice. L'insertion dépend de la devise d'émission, et non de la domiciliation de l'émetteur.

Les avis de l'AGE seront diffusés en temps utile dès que le processus réglementaire le permettra. Les Actionnaires des compartiments concernés sont encouragés à examiner attentivement les propositions et à voter sur celles-ci en suivant la procédure qui y sera décrite.

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués,

Administrateur
SSGA SPDR ETFs Europe I plc